

La situation de migrants et réfugiés au Maroc au centre d'une rencontre à Doukkala-Abda

L'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Doukkala-Abda a organisé, récemment, une journée d'étude sur "La situation de migrants et réfugiés au Maroc", avec la participation d'acteurs éducatifs des provinces d'El Jadida, Safi, Sidi Benour et El Youssoufia.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des obligations édictées par la convention-cadre du partenariat et de coopération autour de l'in-

tégration éducative des migrants et des réfugiés', conclue à Rabat le 27 juin 2014, entre le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration et le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Les participants à cette rencontre, organisée en partenariat avec les représentants du Réseau de l'espace libre pour la formation, la citoyenneté et le développement à Mohamme-

dia, la Commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca-Settat et l'Association féminine à El Jadida, ont traité en particulier de la question de la régularisation des migrants et de la façon d'améliorer leur situation économique et sociale.

Ce projet, ont-ils rappelé, est une intégration fluide des migrants dans le tissu économique, social, éducatif et culturel marocain. Ils ont mis l'accent sur les efforts déployés par la société civile, les institu-

tions des droits de l'Homme et les institutions étatiques afin d'enrichir et d'approfondir le débat public autour de nouvelles approches en vue de mettre en vigueur la nouvelle politique migratoire du Maroc.

Ils ont également indiqué que ce projet intervient dans le cadre des dispositions constitutionnelles relatives à l'implication de la société civile dans l'accompagnement et le suivi des politiques publiques visant la régularisation de la situation

de certaines catégories de migrants. Les intervenants ont, par ailleurs, débattu de la façon d'intégrer les migrants et les réfugiés dans les différents programmes exhortant à la scolarisation et à la lutte contre la déperdition scolaire, outre les moyens de consolider les valeurs de l'égalité, la solidarité, la non-discrimination, de garantir les droits des migrants et de leurs enfants installés au Maroc ainsi que de régulariser leur situation sociale et économique.